

H-France Review Vol. 14 (May 2014), No. 88

Noémie Jouhaud, *L'Aventure éditoriale de Jean-Jacques Rousseau*. Paris: Classiques Garnier, 2012. 150 pp. Bibliographie et index des noms. 21 € (pb). ISBN 978-2-8124-0367-5.

Review by Philip Stewart, Duke University.

Dans la pléthore de livres (et d'éditions) qui ont accompagné le tricentenaire de Rousseau en 2012, celui de Noémie Jouhaud occupe une place assez spéciale dans la mesure où il s'agit d'un essai d'envergure limitée, s'interrogeant sur la ou les attitude(s) de Rousseau devant la « mise en livre » de ses ouvrages et leur manière de chercher et d'affronter le public.

Rousseau était très loin d'abandonner ses ouvrages aux vents, quoiqu'il n'ait jamais pu en garder la maîtrise autant qu'il aurait voulu. Mais s'il a dû se résigner aux innombrables piratages—qu'il soupçonnait, en plus, de représenter autant de tentatives de perversion de ses écrits—il n'a cessé d'en pâtir et de rêver d'une restitution tôt ou tard de tous ses textes originaux. Aussi nourrit-il souvent au cours de sa vie des projets d'un ensemble digne de le représenter devant la postérité.

Il faut prendre le mot « aventure » du titre dans le sens d'une rencontre peut-être inquiétante et risquée avec l'inconnu. Et c'est de l'aventure de Rousseau plus que celle de ses éditeurs qu'il s'agit. Mal à l'aise et peut-être même mal dans sa peau en jouant le rôle d'écrivain, avec ce qu'il entraîne comme rencontres avec des éditeurs et un public invisible, l'amateur devenu bon gré mal gré professionnel qu'est Rousseau doit imaginer et puis créer les conditions de sa réussite et les images d'après lesquelles il sera perçu par les lecteurs, ce qu'elle appelle les “imaginaires du livre lu ou à lire” (p. 93).

Jouhaud cherche à “construire un discours sur le statut de l'auteur à partir des relations avec les éditeurs” (p. 61). Elle jette un long regard sur trois types de texte où Rousseau parle en son nom de ses écrits en voie d'édition: sa correspondance, spécifiquement celle avec ses éditeurs et principalement avec Marc-Michel Rey à Amsterdam, avec Malesherbes, directeur de la Librairie[1], et les passages des *Confessions* et de *Rousseau juge de Jean-Jacques* [2] où ses relations avec ses éditeurs et les processus de publication sont longuement évoqués. Comme ces sources reflètent différentes perspectives, elles appellent différentes sortes d'analyse; nous n'avons pas affaire à un argument parfaitement linéaire mais d'une sorte d'essai étendu en réflexions diverses, et qui ne manquent pas de tenir compte de travaux antérieurs touchant les mêmes sujets. Sur le plan purement logique je ne suis pas sûr de toujours suivre sa démarche; les chapitres paraissent plutôt comme des catégories que comme des étapes dans une progression rigoureuse.

Son ambition d'ailleurs n'est pas forcément d'épuiser ces textes à force de commentaire soutenu et intensif. Non seulement elle laisse de côté les répliques de Rey et de Malesherbes, et donc le *jeu* qu'il y a (car Rousseau n'écrit jamais oisivement) entre eux et l'écrivain, mais elle ne touche jamais ni au type de corrections que Rousseau exige dans ses épreuves ni au ton de ses objections, deux sujets qu'il serait intéressant de développer (et que Raymond Birn a peut-être dans certains cas épuisé)[3]; ni, dans les lettres à Malherbe, aux négociations délicates sur les passages censurés de *Julie*. Jouhaud souhaite dans ces cas que l'on s'intéresse davantage au *livre* qu'au *texte*, mais avouons que la distinction n'est pas toujours facile à faire.

Et elle ne commente presque pas les échanges quelquefois tendus entre Rousseau et ses éditeurs concernant la propriété des manuscrits et les conditions du droit de ré-édition, d'une importance grandissante pour lui à partir de l'exil. Que veut dire au juste Rousseau, par exemple, en déclarant dans ses *Confessions*, à propos du *Devin du village*, que cette œuvre lui « appartenait incontestablement »? Il serait utile de mettre autant que possible les points sur les *i*.

Quelquefois les références données sont trop complètes (on n'a pas besoin de citer toujours tomais et page quand on donne le numéro d'une lettre d'après l'édition Leigh; ce n'est pas la peine de citer la "partie" des *Confessions*, vu que la division en deux est très simple; et c'est vraiment superflu de donner le titre complet—trois fois—de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, etc.*). Ce n'est pas là un crime, mais en revanche on trouve dans les notes de nombreuses références sans pagination; à la p. 108 on trouve une série de cinq citations sans référence complète; on ne cite plus le soi-disant "Bachaumont," et surtout pas sans référence. L'auteur ne donne pas une seule fois le titre exact de *Julie ou la nouvelle Héloïse*.

Arrivé à la fin, on apprend qu'il s'agit d'un travail de master et que l'auteur ne prétend donc nullement à l'exhaustivité—et on lui passe tout. On profitera de réflexions astucieuses, bien formulées, qui marient histoire du livre et analyse littéraire de manière heureuse et nouvelle.

NOTES

[1] Il en existe une édition à part éditée par Barbara Negroni (Paris: Flammarion, 1991).

[2] En fait, il ne convient plus d'appeler cet ouvrage "Dialogues," Rousseau ayant supprimé ce sous-titre primitif: il est absent notamment du manuscrit de Genève, que tous les éditeurs (y compris Robert Osmont dans la Bibliothèque de la Pléiade) prétendent suivre.

[3] Voir surtout la première partie son ouvrage *Forging Rousseau: Print, Commerce and Cultural Manipulation in the Late Enlightenment* (Oxford: Voltaire Foundation [SVEC], 2001:08).

Philip Stewart
Duke University
pstewart@duke.edu

Copyright © 2014 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172